



réf : CFVU /2016/(Bureau commission de la formation et de la vie universitaire)

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
SÉANCE DU 7 AVRIL 2016**

**DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DE MEMBRES POUR SIÉGER AU SEIN DU BUREAU
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL
ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ Le 7 avril 2016, la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne réunie sous la présidence de Madame Héléne VELASCO-GRACIET,

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L.712-2 et L.712-5 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Bordeaux -III portant adoption du nouveau nom d'usage d'établissement Université Bordeaux Montaigne ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Considérant les candidatures en présence pour composer le bureau de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne ,

➔ Sont désignés membres du bureau de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne:

Catégorie	Personnes désignées
<i>Personnels enseignants</i>	* collège A (PR et assimilés) (3 sièges): - DUBOUILH Sandrine ; - DURRANS Stéphanie ; - SARDIN Pascale.
	* collège B (Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (3 sièges): - LE BOURDONNEC François-Xavier ; - PORTES Lidwine ; - RACHMUEHL Sophie.
<i>Personnels Biatss</i>	(2 sièges): - RAHOU Sylvie ; - HAUQUIN Pascal.
<i>Etudiant-e-s</i>	(6 sièges): - AMIEL Samuel ; - JOUIN Solen ; - LOPEZ ARAVENA Baptistine; - PUISSET Pierre ; - SALAS Camille; - WEST Theodore.
<i>Personnalité extérieure</i>	(1siège) : - VERGES Gloria.

→ Le mandat des représentant-e-s étudiant-e-s au bureau de la commission de la formation et de la vie universitaire est de 2 ans.

→ Le mandat des autres membres du bureau de la commission de la recherche est de 4 ans.



La Présidente,

Héléne VELASCO-GRACIET.

Publié le: **8 AVR 2016**

Transmis au recteur chancelier des universités le:

7 AVR 2016